

15 février 2021

# Un pas de plus pour la CNCEF Assurance

Assurance Chef d'entreprise Courtier Entrepreneur Institutionnel Particulier Tous

#acpr #Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution #cncef assurance #Courtier #courtier en assurance  
#IAS



Par décision du collège de l'ACPR du 16 décembre 2020, la CNCEF Assurance fait désormais partie de la liste des associations professionnelles pouvant demander à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution d'approuver un code de bonne conduite.

Retrouvez ci-jointe cette décision : <https://bit.ly/3b6RU3k>

Pour plus d'informations, suivez-nous sur nos pages **Facebook** et **LinkedIn**